

Internet, un nouveau lieu domestique

Roger Chamberland

Number 118, Summer 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56052ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Chamberland, R. (2000). Internet, un nouveau lieu domestique. *Québec français*, (118), 1–1.

Internet

un nouveau lieu domestique

L'une des surprises du dernier budget fut sans doute l'annonce que le gouvernement consacrera plus de 120 millions pour permettre à 250 000 familles québécoises qui reçoivent des allocations familiales d'acquiescer ou de louer un ordinateur et de se brancher sur Internet. L'objectif à atteindre avec cette mesure est de permettre au Québec de rejoindre la moyenne nationale quant au nombre de foyers branchés ; l'un des objectifs secondaires étant par ailleurs de rendre le « savoir » qui circule sur le WEB le plus accessible possible.

Après la poursuite de l'idéal du déficit zéro, voilà que la crise obsessionnelle du chiffre magique revient hanter le gouvernement : il faut que, coûte que coûte, il y ait au moins 35 % des familles qui puissent allègrement voguer sur la Toile à défaut de passer pour un pays en voie de développement.

On peut questionner cette décision tant au plan de l'idéologie qu'elle sous-tend que de sa mise en œuvre. D'une part, cette politique ne vise qu'une fraction de la société dont un fort pourcentage a un revenu annuel à peine plus élevé que le seuil de pauvreté. Est-ce à dire que pour les gens de ce groupe qui ont parfois peine à se payer les produits de première nécessité, dont bien souvent les manuels scolaires ou les autres livres nécessaires à l'école, il leur sera dorénavant possible de communiquer avec le monde — à peine 1 % de la population mondiale est équipé du téléphone ! — et de faire du lèche-vitrine virtuel. Peu importe la fonction que joueront l'informatique et l'Internet dans les maisons québécoises, il faut relever les données statistiques et faire bonne figure au sein des pays du G7 !

On peut également se demander qui s'occupera de l'entretien de l'ordinateur ? De la mise à jour des logiciels ? Au bout de quelques années, lorsque l'équipement sera désuet ou brisé, qui défraiera les coûts de réparation ou de remplacement ? Là-dessus, le programme annoncé par le ministre Landry est on ne peut plus discret. Bref, une

fois bien équipée, abonnée à un fournisseur, la famille québécoise éligible aux allocations familiales aura deux ans pour trouver l'argent nécessaire ou réaménager son budget déjà serré afin de continuer à profiter de l'accès au monde des internautes.

On comprend mal les motivations du gouvernement à tant vouloir brancher le Québec comme si le fait que nous soyons tous en lien avec le monde virtuel nous rendait plus compétitifs, plus en lien avec le savoir ou, plus simplement, nous rapprochait de la souveraineté. On comprend encore plus mal cette décision de subventionner directement un groupe de contribuables alors qu'il aurait été plus démocratique et plus simple d'utiliser cette somme de 120 millions afin de permettre aux bibliothèques municipales d'offrir ou, le cas échéant, d'élargir le service. De cette manière,

le monde virtuel aurait été encore plus accessible et aurait pu bénéficier d'une quelconque forme d'encadrement car, on ne le répètera jamais assez, l'information qui circule sur la Toile n'est pas toujours fiable et exige dans bien des cas, une contre-expertise.

Il est déplorable que le gouvernement n'ait pas été d'une plus grande circonspection dans le dossier et ait fait preuve d'un certain opportunisme politique plutôt que de penser à moyen terme afin d'intégrer les nouvelles technologies dans une véritable politique de diffusion du savoir qui devrait normalement passer par le réseau des bibliothèques municipales.

Roger Chamberland


